

La vacance ainsi créée étant maintenant remplie, je suis pour écrire à la mère supérieure, et l'inviter de faire préparer le départ de ses envoyées pour le printemps prochain.

Le but de la présente lettre est de faire un appel au département pour qu'il aide à l'érection d'un édifice convenable pour cette institution.

Après avoir examiné mûrement la question et avoir consulté les sauvages eux-mêmes, je suis arrivé à la conclusion que si des bâtiments permanents peuvent être construits, ils devraient l'être à Lytton, qui a toujours été considéré comme le centre de la mission et où se trouve le plus grand nombre d'habitants.

Où, à Lytton, est une question qui n'est pas encore décidée. Je suis fortement d'avis que ce devrait être à quelque distance de la ville, vu qu'autrement les parents et les amis s'assembleraient continuellement aux portes des classes au grand détriment de la discipline et du travail.

L'église a des propriétés à environ un mille en dehors de Lytton, sur le chemin de Yale, sur lesquelles est aujourd'hui l'église des sauvages. Je crois qu'il serait bon de placer l'établissement en cet endroit.

Si nous devons nous adresser à nos coreligionnaires en Angleterre, il est essentiel que l'établissement soit sur un terrain possédé en franc-alleu, tenu en fidéicommiss pour l'église. C'est là un point qu'il importe de ne pas perdre de vue en déterminant l'emplacement. D'un autre côté le gouvernement a dans le voisinage des terrains où l'édifice pourrait être construit si le département le préférerait, et que nous pourrions posséder à bail. Seulement en ce cas je ne pourrais pas appliquer d'argent venant de l'église, à cause de la condition mentionnée ci-dessus.

J'ai parlé aux sauvages du district sur la question de l'école, et je ne crois pas qu'il y ait de difficulté à obtenir des élèves ; de fait, je m'attends que la difficulté sera du côté du trop grand nombre d'élèves. Je me propose de pourvoir pour cinquante pour commencer, et j'estime que les bâtiments nécessaires coûteront \$1,500 et l'installation \$500.

Cette estimation est très basse, mais je crois que ces sommes suffiraient, employées avec économie ; mais ce n'est que mon estimation et non celle d'un ouvrier, et encore n'est-elle faite que pour un bâtiment grossier.

J'estime à \$1.50 ou \$2.00 par semaine l'entretien de chacun des enfants.

C'est une entreprise bien considérable sans doute, mais je ne crains pas de ne pouvoir la pousser à bonne fin si l'on m'aide suffisamment pour commencer.

Qu'on me mette en état de la lancer avec succès, et je m'engage à tenir le public suffisamment intéressé dans l'œuvre qu'elle inaugure pour en assurer l'accomplissement.

Je n'abstiens tout à fait de mentionner la nécessité de cette œuvre, et les avantages qui doivent en résulter, parce que vous pouvez en juger mieux que moi, et que votre opinion sous ce rapport aura plus de poids que la mienne auprès du gouvernement.

Nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur les Etats-Unis pour voir ce qui peut être fait avec de pareilles institutions pour les sauvages, et nous n'avons pas à nous féliciter d'avoir été si longtemps sans faire de pareils efforts dans le même sens.

Je ne doute pas un instant des dispositions du gouvernement à favoriser et aider cette œuvre ; la seule hésitation qu'il aura sera probablement au sujet de ma capacité de l'accomplir.

Pour répondre à cela, je suggère que vous et les agents des sauvages pour ce district, c'est-à-dire, M. Henry Cornwall et M. House, formiez avec moi un bureau de surintendance avec responsabilité commune.

En sollicitant votre cordial intérêt je demeure, mon cher monsieur, sincèrement à vous.

A. W., New Westminster.

M. J. W. POWELL, M.D., surintendant des sauvages, Victoria.

BUREAU DES SAUVAGES, VICTORIA, C.B., 10 décembre 1884.

MONSIEUR,—Relativement à l'argent dû aux sauvages de Yankee-Flat pour le bois coupé par M. Onderdonk sur leur réserve, j'ai l'honneur de vous informer que